

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600061	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY METROPOLE DU GRAND NANCY
--	---

POSTE COMPTABLE DE : NANCY MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : Budget ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	42
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	43
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	44
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	46
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	47
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	48
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	49
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	50
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	51
B1.7 - Etat des engagements reçus	52
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	53
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	54

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	62
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	63
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 25 312 325,96	G 26 068 358,68	G-A 756 032,72
	Section d'investissement	B 10 316 115,04	H 7 334 499,85	H-B -2 981 615,19

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 3 732 966,05 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 4 083 102,38 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 35 628 441,00	Q= G+H+I+J 41 218 926,96	=Q-P 5 590 485,96

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 3 515 739,92	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 3 515 739,92	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 25 312 325,96	= G+H+K 29 801 324,73	4 488 998,77
	Section d'investissement	= B+D+F 13 831 854,96	= H+J+L 11 417 602,23	-2 414 252,73
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 39 144 180,92	= G+H+I+J+K+L 41 218 926,96	2 074 746,04

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 3 515 739,92	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	862 017,49	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 384 768,98	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	268 953,45	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	13 190 152,00	10 556 672,00	1 984 132,82	0,00	649 347,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 293 148,00	5 168 394,11	0,00	0,00	124 753,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	6 607,55	0,00	0,00	23 402,45
Total des dépenses de gestion courante		18 513 310,00	15 731 673,66	1 984 132,82	0,00	797 503,52
66	Charges financières	382 671,00	249 933,30	66 943,76	0,00	65 793,94
67	Charges exceptionnelles	653 330,00	399 791,05	59 849,60	0,00	193 689,35
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	80 317,00	80 316,92			0,08
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		19 629 628,00	16 461 714,93	2 110 926,18	0,00	1 056 986,89
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	7 005 720,00	6 739 684,85			266 035,15
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 005 720,00	6 739 684,85			266 035,15
TOTAL		26 635 348,00	23 201 399,78	2 110 926,18	0,00	1 323 022,04
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	220,40	0,00	0,00	779,60
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 288 697,00	23 734 557,31	0,00	0,00	-1 445 860,31
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	807 000,00	872 431,98	0,00	0,00	-65 431,98
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	58 876,94	0,00	0,00	5 123,06
Total des recettes de gestion courante		23 160 697,00	24 666 086,63	0,00	0,00	-1 505 389,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	71 700,00	121 950,05	0,00	0,00	-50 250,05
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 232 397,00	24 788 036,68	0,00	0,00	-1 555 639,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 331 280,00	1 280 322,00			50 958,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 331 280,00	1 280 322,00			50 958,00
TOTAL		24 563 677,00	26 068 358,68	0,00	0,00	-1 504 681,68
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		3 732 966,05				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	2 070 010,42	674 398,16	862 017,49	533 594,77
21	Immobilisations corporelles	10 433 123,42	7 613 707,27	2 384 768,98	434 647,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	622 215,61	152 690,41	268 953,45	200 571,75
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 125 349,45	8 440 795,84	3 515 739,92	1 168 813,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	632 000,00	594 997,20	0,00	37 002,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	632 000,00	594 997,20	0,00	37 002,80
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 757 349,45	9 035 793,04	3 515 739,92	1 205 816,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 331 280,00	1 280 322,00		50 958,00
041	Opérations patrimoniales (2)	475 000,00	0,00		475 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 806 280,00	1 280 322,00		525 958,00
	TOTAL	15 563 629,45	10 316 115,04	3 515 739,92	1 731 774,49
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	833 259,00	594 815,00	0,00	238 444,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 166 548,07	0,00	0,00	3 166 548,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 999 807,07	594 815,00	0,00	3 404 992,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 999 807,07	594 815,00	0,00	3 404 992,07
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	7 005 720,00	6 739 684,85		266 035,15
041	Opérations patrimoniales (2)	475 000,00	0,00		475 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 480 720,00	6 739 684,85		741 035,15
	TOTAL	11 480 527,07	7 334 499,85	0,00	4 146 027,22

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information		4 083 102,38			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 540 804,82		12 540 804,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 168 394,11		5 168 394,11
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 607,55		6 607,55
66	Charges financières	316 877,06	0,00	316 877,06
67	Charges exceptionnelles	459 640,65	0,00	459 640,65
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	80 316,92	6 739 684,85	6 820 001,77
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		18 572 641,11	6 739 684,85	25 312 325,96

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 312 325,96
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 280 322,00	1 280 322,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	594 997,20	0,00	594 997,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	674 398,16	0,00	674 398,16
21	Immobilisations corporelles (6)	7 613 707,27	0,00	7 613 707,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	152 690,41	0,00	152 690,41
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		9 035 793,04	1 280 322,00	10 316 115,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	10 316 115,04
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	220,40		220,40
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 734 557,31		23 734 557,31
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	872 431,98		872 431,98
75	Autres produits de gestion courante	58 876,94		58 876,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	121 950,05	1 280 322,00	1 402 272,05
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		24 788 036,68	1 280 322,00	26 068 358,68

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	3 732 966,05
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 801 324,73
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	594 815,00	0,00	594 815,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 739 684,85	6 739 684,85
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		594 815,00	6 739 684,85	7 334 499,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	4 083 102,38
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 417 602,23
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	13 190 152,00	10 556 672,00	1 984 132,82	0,00	649 347,18
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	585 741,00	578 787,00	0,00	0,00	6 954,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	89 710,00	74 164,49	4 863,74	0,00	10 681,77
6064	Fournitures administratives	20 200,00	5 444,45	0,00	0,00	14 755,55
6066	Carburants	77 770,00	50 839,71	0,00	0,00	26 930,29
6068	Autres matières et fournitures	156 100,00	140 388,32	0,00	0,00	15 711,68
611	Sous-traitance générale	24 000,00	17 454,55	0,00	0,00	6 545,45
6132	Locations immobilières	26 000,00	22 180,23	0,00	0,00	3 819,77
6135	Locations mobilières	33 530,00	27 524,84	0,00	0,00	6 005,16
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	15 800,00	14 523,60	0,00	0,00	1 276,40
61523	Entretien, réparations réseaux	133 700,00	131 001,77	0,00	0,00	2 698,23
61551	Entretien matériel roulant	54 440,00	50 500,75	0,00	0,00	3 939,25
61558	Entretien autres biens mobiliers	37 000,00	19 774,68	0,00	0,00	17 225,32
6156	Maintenance	170 750,00	131 691,16	1 490,03	0,00	37 568,81
6161	Multirisques	5 300,00	5 163,06	0,00	0,00	136,94
6168	Autres	108 000,00	105 721,41	0,00	0,00	2 278,59
617	Etudes et recherches	154 000,00	137 528,13	6 061,41	0,00	10 410,46
618	Divers	67 350,00	38 149,97	1 784,00	0,00	27 416,03
6226	Honoraires	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 500,00	1 335,34	0,00	0,00	5 164,66
6228	Divers	9 305 500,00	7 301 567,89	1 969 933,64	0,00	33 998,47
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 500,00	910,00	0,00	0,00	4 590,00
6238	Divers	6 600,00	4 439,02	0,00	0,00	2 160,98
6248	Divers	1 500,00	1 300,00	0,00	0,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	960,00	4 978,90	0,00	0,00	-4 018,90
6261	Frais d'affranchissement	41 300,00	24 401,16	0,00	0,00	16 898,84
6262	Frais de télécommunications	0,00	684,21	0,00	0,00	-684,21
627	Services bancaires et assimilés	6 700,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 600,00	7 541,60	0,00	0,00	58,40
6283	Frais de nettoyage des locaux	53 800,00	51 219,68	0,00	0,00	2 580,32
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 470 001,00	1 131 494,00	0,00	0,00	338 507,00
63512	Taxes foncières	90 000,00	54 565,00	0,00	0,00	35 435,00
6378	Autres taxes et redevances	424 800,00	421 397,08	0,00	0,00	3 402,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 293 148,00	5 168 394,11	0,00	0,00	124 753,89
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	524,20	0,00	0,00	975,80
6331	Versement de mobilité	58 136,00	55 360,33	0,00	0,00	2 775,67
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 152,00	28 263,64	0,00	0,00	-111,64
6411	Salaires, appointements, commissions	2 916 104,00	2 914 546,21	0,00	0,00	1 557,79
6413	Primes et gratifications	702 998,00	679 784,84	0,00	0,00	23 213,16
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	514 479,00	483 660,19	0,00	0,00	30 818,81
6453	Cotisations aux caisses de retraites	839 172,00	791 138,43	0,00	0,00	48 033,57
6454	Cotisations au Pôle emploi	14 579,00	18 805,82	0,00	0,00	-4 226,82
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	10 209,00	9 106,45	0,00	0,00	1 102,55
6471	Prestations directes	0,00	4 995,00	0,00	0,00	-4 995,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 434,00	4 949,17	0,00	0,00	1 484,83
648	Autres charges de personnel	176 385,00	152 259,83	0,00	0,00	24 125,17
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	6 607,55	0,00	0,00	23 402,45
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	1 493,85	0,00	0,00	13 506,15
6542	Créances éteintes	15 000,00	5 113,12	0,00	0,00	9 886,88
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	0,58	0,00	0,00	9,42
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		18 513 310,00	15 731 673,66	1 984 132,82	0,00	797 503,52
66	Charges financières (b) (5)	382 671,00	249 933,30	66 943,76	0,00	65 793,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance	315 727,00	268 249,10	0,00	0,00	47 477,90

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	66 944,00	-18 315,80	66 943,76	0,00	18 316,04
67	Charges exceptionnelles (c)	653 330,00	399 791,05	59 849,60	0,00	193 689,35
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	398 000,00	319 303,18	0,00	0,00	78 696,82
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	62 430,00	0,00	0,00	0,00	62 430,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	183 900,00	75 695,00	59 849,60	0,00	48 355,40
678	Autres charges exceptionnelles	7 000,00	4 792,87	0,00	0,00	2 207,13
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	80 317,00	80 316,92			0,08
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	80 317,00	80 316,92			0,08
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		19 629 628,00	16 461 714,93	2 110 926,18	0,00	1 056 986,89
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	7 005 720,00	6 739 684,85			266 035,15
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	10 000,00	0,00			10 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 995 720,00	6 739 684,85			256 035,15
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 005 720,00	6 739 684,85			266 035,15
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 005 720,00	6 739 684,85			266 035,15
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 635 348,00	23 201 399,78	2 110 926,18	0,00	1 323 022,04
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	66 943,76
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	18 315,80
= Différence ICNE N – ICNE N-1	48 627,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	1 000,00	220,40	0,00	0,00	779,60
64198	Autres remboursements	1 000,00	220,40	0,00	0,00	779,60
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 288 697,00	23 734 557,31	0,00	0,00	-1 445 860,31
70128	Autres taxes et redevances	413 000,00	377 703,01	0,00	0,00	35 296,99
703	Ventes de produits résiduels	1 660 000,00	2 066 803,68	0,00	0,00	-406 803,68
704	Travaux	1 310 000,00	1 394 152,11	0,00	0,00	-84 152,11
70611	Redevance d'assainissement collectif	15 050 667,00	16 366 500,41	0,00	0,00	-1 315 833,41
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	2 272 730,00	2 249 291,96	0,00	0,00	23 438,04
7068	Autres prestations de services	1 373 000,00	1 173 991,01	0,00	0,00	199 008,99
7084	Mise à disposition de personnel facturée	3 300,00	504,72	0,00	0,00	2 795,28
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	1 000,00	126,18	0,00	0,00	873,82
7088	Autres produits activités annexes	205 000,00	105 484,23	0,00	0,00	99 515,77
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	807 000,00	872 431,98	0,00	0,00	-65 431,98
741	Primes d'épuration	500 000,00	530 681,00	0,00	0,00	-30 681,00
748	Autres subventions d'exploitation	307 000,00	341 750,98	0,00	0,00	-34 750,98
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	58 876,94	0,00	0,00	5 123,06
7588	Autres	64 000,00	58 876,94	0,00	0,00	5 123,06
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		23 160 697,00	24 666 086,63	0,00	0,00	-1 505 389,63
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	71 700,00	121 950,05	0,00	0,00	-50 250,05
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	50 370,14	0,00	0,00	-50 370,14
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	1 464,34	0,00	0,00	-1 464,34
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 700,00	3 752,25	0,00	0,00	-2 052,25
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	40 000,00	48 859,10	0,00	0,00	-8 859,10
775	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	1 940,27	0,00	0,00	3 059,73
778	Autres produits exceptionnels	25 000,00	15 563,95	0,00	0,00	9 436,05
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		23 232 397,00	24 788 036,68	0,00	0,00	-1 555 639,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 331 280,00	1 280 322,00			50 958,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 331 280,00	1 280 322,00			50 958,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 331 280,00	1 280 322,00			50 958,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		24 563 677,00	26 068 358,68	0,00	0,00	-1 504 681,68
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		3 732 966,05				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 070 010,42	674 398,16	862 017,49	533 594,77
2031	Frais d'études	2 019 666,40	659 204,21	853 217,42	507 244,77
2051	Concessions et droits assimilés	50 344,02	15 193,95	8 800,07	26 350,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 433 123,42	7 613 707,27	2 384 768,98	434 647,17
2111	Terrains nus	5 300,00	2 311,50	2 988,50	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 820 008,69	3 451 764,02	42 005,32	326 239,35
21532	Réseaux d'assainissement	5 863 500,57	3 462 317,98	2 321 599,94	79 582,65
21562	Service d'assainissement	156 094,64	140 672,96	877,29	14 544,39
2182	Matériel de transport	545 336,06	527 821,79	8 292,49	9 221,78
2183	Matériel de bureau et informatique	7 200,00	4 690,51	0,00	2 509,49
2184	Mobilier	15 300,00	9 190,15	5 314,92	794,93
2188	Autres immobilisations corporelles	20 383,46	14 938,36	3 690,52	1 754,58
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	622 215,61	152 690,41	268 953,45	200 571,75
2315	Installat°, matériel et outillage techni	622 215,61	152 690,41	268 953,45	200 571,75
Total des dépenses d'équipement		13 125 349,45	8 440 795,84	3 515 739,92	1 168 813,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	632 000,00	594 997,20	0,00	37 002,80
1641	Emprunts en euros	632 000,00	594 997,20	0,00	37 002,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		632 000,00	594 997,20	0,00	37 002,80
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 757 349,45	9 035 793,04	3 515 739,92	1 205 816,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 331 280,00	1 280 322,00		50 958,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	1 331 280,00	1 280 322,00		50 958,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	390 000,00	324 844,00		65 156,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	5 660,00	5 653,00		7,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	38 380,00	38 378,00		2,00
13918	Autres subventions d'équipement	897 240,00	911 447,00		-14 207,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	475 000,00	0,00		475 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	475 000,00	0,00		475 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 806 280,00	1 280 322,00		525 958,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 563 629,45	10 316 115,04	3 515 739,92	1 731 774,49
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	833 259,00	594 815,00	0,00	238 444,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	456 055,00	511 281,00	0,00	-55 226,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	343 204,00	56 534,00	0,00	286 670,00
1318	Autres subventions d'équipement	34 000,00	27 000,00	0,00	7 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	3 166 548,07	0,00	0,00	3 166 548,07
1641	Emprunts en euros	3 166 548,07	0,00	0,00	3 166 548,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 999 807,07	594 815,00	0,00	3 404 992,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 999 807,07	594 815,00	0,00	3 404 992,07
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	7 005 720,00	6 739 684,85		266 035,15
2182	Matériel de transport	10 000,00	0,00		10 000,00
28031	Frais d'études	360 000,00	415 691,76		-55 691,76
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 000,00	20 500,77		-14 500,77
28131	Bâtiments	130 000,00	127 763,89		2 236,11
28135	Installations générales, agencements, ..	600 000,00	676 785,00		-76 785,00
28151	Installations complexes spécialisées	550 000,00	545 358,97		4 641,03
28153	Installations à caractère spécifique	4 900 000,00	4 466 372,87		433 627,13
28156	Matériel spécifique d'exploitation	181 220,00	184 795,90		-3 575,90
28182	Matériel de transport	250 000,00	282 909,35		-32 909,35
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	4 751,28		248,72
28184	Mobilier	5 000,00	5 216,00		-216,00
28188	Autres	8 500,00	9 539,06		-1 039,06
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 005 720,00	6 739 684,85		266 035,15
041	Opérations patrimoniales (6)	475 000,00	0,00		475 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	475 000,00	0,00		475 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 480 720,00	6 739 684,85		741 035,15
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 480 527,07	7 334 499,85	0,00	4 146 027,22
Pour information		4 083 102,38			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					14 385 800,00									
1641 Emprunts en euros (total)					14 385 800,00									
17590 (SG-17590)	SOCIETE GENERALE	05/11/2008	10/12/2008	29/03/2009	1 000 000,00	F	FIXE	3,690	3,591		T	P	O	A-1
237133 (CIB-237133)	CREDIT AGRICOLE CIB	22/12/2006	29/12/2006	29/12/2007	1 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,470	3,949		A	P	O	B-4
358323 (CIB-358323)	CREDIT AGRICOLE CIB	11/06/2013	11/06/2013	03/06/2014	2 035 800,00	C	TAUX STRUCTURES	2,900	2,952		A	C	O	B-1
86474045357 (86474045357-1)	CREDIT AGRICOLE	21/05/2021	06/07/2022	05/04/2023	350 000,00	F	FIXE	0,820	0,809		T	P	O	A-1
MIN536375EUR (LBP-MIN533721)	CAFFIL	13/11/2020	15/01/2021	01/05/2021	5 000 000,00	F	FIXE	0,800	0,807		T	C	O	A-1
MON547245EUR (LBP-MON546078)	CAFFIL	11/12/2023	18/12/2023	01/04/2024	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	5,492	3,367		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					14 385 800,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		10 424 967,76					594 997,20	268 249,10	0,00	66 943,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 424 967,76					594 997,20	268 249,10	0,00	66 943,76
17590 (SG-17590)	N	0,00	A-1	286 192,69	4,00	F	FIXE	3,690	63 092,57	12 225,04	0,00	88,00
237133 (CIB-237133)	N	0,00	B-4	138 782,15	2,00	C	TAUX STRUCTURES	7,000	65 413,91	14 571,66	0,00	53,97
358323 (CIB-358323)	N	0,00	B-1	542 880,00	3,43	C	TAUX STRUCTURES	2,900	135 720,00	19 898,06	0,00	9 271,18
86474045357 (86474045357-1)	N	0,00	A-1	321 612,26	18,01	F	FIXE	0,820	16 271,38	2 720,70	0,00	630,64
MIN536375EUR (LBP-MIN533721)	N	0,00	A-1	4 250 000,00	21,09	F	FIXE	0,800	200 000,00	35 000,00	0,00	5 635,87
MON547245EUR (LBP-MON546078)	N	0,00	A-1	4 885 500,66	19,00	V	EURIBOR03M	4,625	114 499,34	183 833,64	0,00	51 264,10
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 424 967,76					594 997,20	268 249,10	0,00	66 943,76

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
237133 (CIB-237133)	CREDIT AGRICOLE CIB	1 000 000,00	138 782,15	4	20,00				70 192,33		7,000	14 571,66	0,00	1,33
358323 (CIB-358323)	CREDIT AGRICOLE CIB	2 035 800,00	542 880,00	1	15,00				142 987,89		2,900	19 898,06	0,00	5,21
TOTAL (B)		3 035 800,00	681 662,15						213 180,22			34 469,72	0,00	6,54
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 035 800,00	681 662,15						213 180,22			34 469,72	0,00	6,54

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 743 305,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	1	0	
	% de l'encours	5,21	0,00	0,00	1,33	0,00	
	Montant en euros	542 880,00	0,00	0,00	138 782,15	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	131 - Subventions d'équipement transférables (sur la durée d'amortissement des biens)	0	09/02/2023
L	2031 - Frais d'études	5	09/02/2023
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	09/02/2023
L	2051 - Concessions et droits similaires, licences, droits et valeurs similaires	5	09/02/2023
L	2051 - Logiciels	2	09/02/2023
L	2051 - Brevets (durée du privilège ou durée effective de leur utilisation si elle est plus brève)	0	09/02/2023
L	211- Terrains (non amortissable)	0	09/02/2023
L	21311 - Constructions de bâtiments d'exploitation	75	09/02/2023
L	21311 - Constructions de stations d'épuration	60	09/02/2023
L	21311 - Investissements sur bâtiments d'exploitation existants	20	09/02/2023
L	21351 - Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20	09/02/2023
L	2151 - Installations complexes spécialisées - stations d'épuration (historique)	20	09/02/2023
L	2151 - Travaux de modernisation sur stations d'épuration (process)	20	09/02/2023
L	21532 - Constructions de bassins de rétention	60	09/02/2023
L	21532 - Constructions de collecteurs d'assainissement et réseaux	60	09/02/2023
L	21532 - Constructions de stations d'épuration	60	09/02/2023
L	21532 - Travaux de modernisation sur station d'épuration (génie civil)	50	09/02/2023
L	21532 - Investissements sur collecteurs d'assainissement existant	25	09/02/2023
L	21532 - Séchage de boues d'épuration	20	09/02/2023
L	21532 - Travaux sur stations de pompage	20	09/02/2023
L	21532 - Travaux sur transformateurs électriques, capteurs et autres installations spécifiques	10	09/02/2023
L	21532 - Télésurveillance centralisée des réseaux	5	09/02/2023
L	2154 - Matériel industriel	5	09/02/2023
L	2155 - Outillage industriel	5	09/02/2023
L	21562 - Matériels spécifiques de réseaux et d'exploitation	15	09/02/2023
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	09/02/2023
L	216 - Collections et ?uvre d'art (non amortissable)	0	09/02/2023
L	217- Immob. reçue au titre d'une mise à disposition selon règles d'amort. régissant les comptes 21	0	09/02/2023
L	2182 - Camions, fourgons et véhicules industriels	10	09/02/2023
L	2182 - Matériel de transport - voitures et véhicules légers	5	09/02/2023
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	5	09/02/2023
L	2184 - Mobilier	12	09/02/2023
L	2184 - Mobilier (historique antérieur à 2011)	10	09/02/2023
L	2188 - Autres immob. corporelles (en fonction de la durée estimative du bien : coffres-forts?)	20	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	10	09/02/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	22 - Immob. reçue en affectation selon règles d'amortissement régissant les comptes 21	0	09/02/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	80 317,00		362 575,00	442 892,00	0,00	442 892,00
- Dépréciations des actifs circulants (comptes de redevables)	80 317,00	31/01/2020	362 575,00	442 892,00	0,00	442 892,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	80 317,00		362 575,00	442 892,00	0,00	442 892,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 083 102,38
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-2 479 349,45
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 603 752,93

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 603 752,93
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 603 752,93

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	1 963 280,00	1 875 319,20	3 515 739,92	5 391 059,12
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	6 995 720,00	6 739 684,85	0,00	6 739 684,85
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	5 032 440,00	4 864 365,65	-3 515 739,92	1 348 625,73
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 083 102,38			4 083 102,38
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	4 083 102,38			4 083 102,38
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				5 431 728,11

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 963 280,00	I 1 875 319,20
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		632 000,00	594 997,20
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	632 000,00	594 997,20
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 331 280,00	1 280 322,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 331 280,00	1 280 322,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 995 720,00	III 6 739 684,85
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		6 995 720,00	6 739 684,85
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	360 000,00	415 691,76
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 000,00	20 500,77
28131	Bâtiments	130 000,00	127 763,89
28135	Installations générales, agencements, ..	600 000,00	676 785,00
28151	Installations complexes spécialisées	550 000,00	545 358,97
28153	Installations à caractère spécifique	4 900 000,00	4 466 372,87
28156	Matériel spécifique d'exploitation	181 220,00	184 795,90
28182	Matériel de transport	250 000,00	282 909,35
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	4 751,28
28184	Mobilier	5 000,00	5 216,00
28188	Autres	8 500,00	9 539,06
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	12 540 804,82
6061	ELECTRICITE	578 069,15
6061	GAZ	717,85
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	37 406,11
6063	FOURNITURES POUR VEHICULES	41 622,12
6064	FOURNITURES DE BUREAU	3 969,37
6064	FOURNITURES INFORMATIQUES	1 475,08
6066	CARBURANTS	50 839,71
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	123 153,38
6068	VETEMENTS DE TRAVAIL	17 234,94
611	GESTION DE LA FACTURATION DE L'EAU	17 454,55
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	22 180,23
6135	LOCATIONS MOBILIERES	27 524,84
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	14 523,60
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	131 001,77
61551	ENTRETIEN ET REPARATION SUR MATERIEL ROULANT	50 500,75
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR AUTRES BIENS MOBILIERS	19 774,68
6156	ENTRETIEN ET REPARATION - MAINTENANCE	2 200,00
6156	ENTRETIEN ET REPARATIONS-MAINTENANCE TELESURVEILLANCE	24 269,51
6156	MAINTENANCE	106 711,68
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	5 163,06
6168	AUTRES PRIMES D'ASSURANCE	105 721,41
617	ETUDES ET RECHERCHES	143 589,54
618	DIVERS	14 901,00
618	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 440,00
618	NETTOYAGE DE VETEMENTS PROFESSIONNELS	768,34
618	PRESTATIONS	22 824,63
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	1 335,34
6228	EXPLOITATION STEP DE MAXEVILLE	9 271 501,53
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	910,00
6238	DIVERS - PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	4 439,02
6248	FRAIS DE TRANSPORT DE MATERIEL	1 300,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 978,90
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	24 401,16
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	684,21
6281	CONCOURS DIVERS - COTISATIONS	7 541,60
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	51 219,68
62871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	1 131 494,00
63512	TAXES FONCIERES	54 565,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	9 168,16
6378	TAXE V.N.F. TITULAIRES OUVRAGES DE REJET EAU	412 228,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 168 394,11
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	524,20
6331	VERSEMENT MOBILITE	55 360,33
6336	COTISATIONS AU CNFPT	28 263,64
6411	REMUNERATION DU PERSONNEL	2 914 546,21
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	679 784,84
6451	COTISATIONS ACCIDENT DE TRAVAIL	4 191,68
6451	COTISATIONS AF ET LOGEMENT	13 840,31
6451	COTISATIONS SECURITE SOCIALE	465 628,20
6453	COTISATIONS CNRACL	723 754,95
6453	COTISATIONS IRCANTEC	21 054,62
6453	COTISATIONS PENSIONS CIVILES	23 432,71

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
6453	COTISATIONS RETRAITE ADDITIONNELLE	22 896,15
6454	COTISATIONS PATRONALES ASSEDIC	18 805,82
6458	COTISATIONS ATIACL	9 106,45
6471	PRESTATIONS DIRECTES	4 995,00
6474	VERSEMENT AU C.A.S. DE LA METROPOLE	25 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 949,17
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	152 259,83
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 607,55
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 493,85
6542	CREANCES ETEINTES	5 113,12
6588	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,58
66	Charges financières	316 877,06
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	268 249,10
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	48 627,96
67	Charges exceptionnelles	459 640,65
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	319 303,18
6743	PARTICIPATION COOPERATION INTERNATIONALE	63 549,60
6743	PARTICIPATION FNCCR	1 995,00
6743	PARTICIPATION POUR LA FACTURATION SOCIALE DE L'EAU	70 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 792,87
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	80 316,92
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIFS CIRCULANTS	80 316,92
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		18 572 641,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections	6 739 684,85
6811	<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMO. INCORPOR. ET CORPOR.</i>	6 739 684,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 739 684,85
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALEDES DEPENSES		25 312 325,96

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	220,40
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	220,40
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 734 557,31
70128	CONTRE VALEUR TAXE DE REJET (VNF)	377 703,01
703	VENTES DE PRODUITS RESIDUELS	2 066 803,68
704	TRAVAUX POUR LE COMPTE DE PARTICULIERS	1 394 152,11
70611	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	16 366 500,41
7063	CONTRIBUTION DE L'EPCI (EAUX PLUVIALES)	2 249 291,96
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	1 173 991,01
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	504,72
70871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	126,18
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	105 484,23
74	Subventions d'exploitation	872 431,98
741	PRIMES D'EPURATION ABRM	530 681,00
748	PARTICIPATION DU SEA A LA STEP DE MAXEVILLE	341 750,98
75	Autres produits de gestion courante	58 876,94
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	58 876,94
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	121 950,05

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	50 370,14
7714	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 464,34
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	3 752,25
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	48 859,10
775	PRODUITS DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF	1 940,27
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 563,95
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		24 788 036,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 280 322,00
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS INV. VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	1 280 322,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		1 280 322,00
R 002 (5)		3 732 966,05
TOTAL GENERAL DES RECETTES		29 801 324,73

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	674 398,16
2031	ETUDES	659 204,21
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	15 193,95
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 613 707,27
2111	ACQUISITIONS DE TERRAINS	2 311,50
21351	AMENAGEMENT DES BATIMENTS D'EXPLOITATION	3 451 764,02
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	3 462 317,98
21562	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	140 672,96
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	527 821,79
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 690,51
2184	MOBILIER	9 190,15
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 938,36
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	152 690,41
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	152 690,41
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	594 997,20
1641	EMPRUNTS EN EUROS	594 997,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		9 035 793,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 280 322,00
139111	AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU	324 844,00
139118	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT ET ETABL NATIONAUX - AUTRES	5 653,00
13913	AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT	38 378,00
13918	AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'AUTRES ORGANISMES	911 447,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 280 322,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		10 316 115,04

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	594 815,00
13111	SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU	511 281,00
13118	AUTRES	56 534,00
1318	AUTRES SUBVENTIONS	27 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		594 815,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	6 739 684,85
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	415 691,76
2805	AMORTISSEMENT DES LOGICIELS	20 500,77
28131	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS	127 763,89
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRU	676 785,00
28151	AMORTISSEMENT DES STATIONS D'EPURATION	545 358,97
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	4 466 372,87
28156	AMORTISSEMENT DU MATERIEL	184 795,90
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	282 909,35
28183	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL INFORMATIQUE	4 751,28
28184	AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	5 216,00
28188	AMORTISSEMENT AUTRES IMMO. CORPORELLES	9 539,06
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		6 739 684,85
R 001 (4)		4 083 102,38
TOTAL GENERAL DES RECETTES		11 417 602,23

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résidu- elle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Subvention exceptionnelle d'équipement	Subventions exceptionnelles d'équipement	Métropole du Grand Nancy	Etablissement de droit public	34 124,00
6743	Subvention exceptionnelle de fonctionnement	Participation pour la facturation sociale de l'eau	SPL Grand Nancy Habitat	Entreprises	70 000,00
6743	Subvention exceptionnelle de fonctionnement	Participation FNCCR	Fédération Nationale Collectives Concédantes Régies	Association	3 895,00
6743	Subvention exceptionnelle de fonctionnement	Participation coopération internationale	Les amis de Tuidi Madiata	Association	6 700,00
6743	Subvention exceptionnelle de fonctionnement	Participation coopération internationale	CODEGAZ		12 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2024 - 4104B CONSTR. ET REPARATION BATIMENTS STEP MAXEVILLE MODERNISATION STEP MAXEVILLE	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	0,00	300 000,00	3 000 000,00	0,00
2024 - AESTEP DSP EXPLOITATION STEP DE MAXEVILLE	0,00	17 978 000,00	17 978 000,00	0,00	8 900 000,00	9 078 000,00	8 899 916,65
2022 - 4105B EAUX CLAIRES PARASITES RÉSEAUX DE COLLECTE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	2 000 000,00	10 000,00	2 010 000,00	413 866,24	666 133,76	930 000,00	581 200,40
2022 - 4107B ETUDES - SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	2 645 381,89	-238 000,00	2 407 381,89	879 311,70	1 528 070,19	0,00	512 268,64
2022 - 4104A REFONTE DIGESTION - INJECTION BIOMÉTHANE MODERNISATION DE LA STEP DE MAXÉVILLE	7 192 210,95	-160 000,00	7 032 210,95	6 689 252,00	342 958,95	0,00	97 460,81
2022 - 4105A RESTRUCTURATION DE RÉSEAUX STRUCTURANTS EAUX USÉES RÉSEAUX DE COLLECTE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	41 367,12	1 190 500,00	1 231 867,12	29 817,12	16 550,00	1 185 500,00	0,00
2022 - 4107C TRAVAUX RÉSEAU - SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	45 000 000,00	-2 000 000,00	43 000 000,00	0,00	0,00	43 000 000,00	0,00

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2022 - 4107A TRAVAUX STEP - SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	73 700 000,00	-2 800 000,00	70 900 000,00	0,00	100 000,00	70 800 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	0,00	18,00	10,91	0,00	10,91
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	C	1,00	0,00	1,00	0,33	0,00	0,33
ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	C	5,00	0,00	5,00	4,17	0,00	4,17
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	0,08	0,00	0,08
ATTACHE TERRITORIAL	A	3,00	0,00	3,00	2,83	0,00	2,83
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		119,00	0,00	119,00	79,34	9,32	88,66
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	19,00	0,00	19,00	16,83	0,00	16,83
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	16,00	0,00	16,00	9,67	0,00	9,67
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	24,00	0,00	24,00	19,42	0,25	19,67
AGENT DE MAITRISE	C	12,00	0,00	12,00	8,67	1,08	9,75
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	12,00	0,00	12,00	10,67	0,00	10,67
INGENIEUR	A	5,00	0,00	5,00	0,75	2,99	3,74
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	5,00	0,00	5,00	2,00	1,00	3,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	1,83	0,00	1,83
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	12,00	0,00	12,00	5,00	0,00	5,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	6,00	0,00	6,00	2,50	1,00	3,50
TECHNICIEN TERRIT	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		137,00	0,00	137,00	90,25	9,32	99,57

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367.0	0,00	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximal	CDD contrat à durée déterminée
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	372.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions,	CDD contrat à durée déterminée
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	449.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions,	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	697.0	0,00	332-10 Contrat à durée indéterminée en application de l'article	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	611.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions,	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	697.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions,	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	896.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions,	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH	429.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions,	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN TERRIT	B	TECH	389.0	0,00	332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions,	CDD contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367.0	0,00	332-13 Remplacement d un fonctionnaire autorisé à servir à temps	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367.0	0,00	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367.0	0,00	332-23-2° Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale	CDD contrat à durée déterminée
APPRENTI		OTR		0,00	A Autres	A autres

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TECHNICIEN TERRIT	B	TECH	389.0	0,00	332-13 Remplacement d un fonctionnaire autorisé à servir à temps	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN TERRIT	B	TECH	389.0	0,00	332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale	CDD contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

MATHERON Vincent. Vice-Président délégué aux finances	
---	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.